



## **Communiqué FCPE Bertran de Born**

Tandis que la France est confinée et le télétravail privilégié voire obligatoire dans les entreprises où c'est possible, les écoles, collèges et lycées rouvrent leurs portes pour la rentrée, ce lundi 2 novembre 2020.

Le ministre de l'Éducation Jean Michel Blanquer a précisé jeudi 29 octobre quelles seraient les nouvelles mesures sanitaires. Mais en réalité un seul grand changement apparaît : [celui du port du masque dès l'âge de 6 ans](#).

C'est a priori un protocole renforcé «si possible » par rapport à celui de la rentrée de septembre car ce sont des préconisations (comme par exemple : modifier le planning des cours, mettre une part des cours en distanciel...).

Certaines mesures semblent compliquées à mettre en œuvre sans moyens supplémentaires au sein d'un établissement scolaire. L'aération des salles, par exemple : elles devraient être aérées à une certaine fréquence mais ce n'est évidemment pas la meilleure solution en hiver...

D'autres pourraient être mieux appliquées si des moyens humains supplémentaires étaient octroyés à Bertran de Born pour renforcer les mesures sanitaires déjà mises en place, comme par exemple, l'ouverture de la Chapelle à Bertran de Born pour accueillir les lycéens et collégiens les plus autonomes afin de prendre des plateaux repas froids (à tour de rôle – sur la base du volontariat), ce qui permettrait le désengorgement du réfectoire.

**L'implication des élèves, des parents et de toute la communauté éducative dans le respect du protocole sanitaire est indispensable pour permettre le ralentissement de la propagation du virus ! La FCPE est solidaire des mesures déjà mises en place et souhaite apporter son soutien au personnel de Bertran de Born.**

Sinon cela aura des conséquences au-delà de l'école puisque les élèves rentrent dans leurs foyers le soir. Ils peuvent donc contaminer leur famille, notamment les lycéens qui sont tout aussi contaminants que des adultes a priori...

**Il s'agit donc d'un enjeu de santé publique.**

Il y a beaucoup d'inquiétude chez les parents parce que cela fait plusieurs mois que chacun s'accorde sur la nécessité de protéger l'école afin de privilégier la continuité des cours en présentiel.

**Pendant ce confinement, ne pourrait-il pas être envisagées temporairement les mesures suivantes afin de renforcer le protocole déjà mis en place à Bertran de Born**

- **Passer à un fonctionnement en demi-groupe sans attendre** pour limiter le nombre d'élèves en classe ainsi que le brassage dans l'établissement et surtout à la cantine. Au mois de juillet, le ministère, lui-même, a mis en ligne des exemples d'organisation en cas de circulation active du virus qui prévoient la constitution de demi-groupes avec des exemples d'emploi du temps.

Sans doute, ce dispositif serait peut-être à privilégier à partir de la 4<sup>ème</sup> où les jeunes sont plus autonomes en veillant néanmoins à rester vigilants concernant les « décrochages scolaires ».

Concernant les jeunes en enseignement supérieur, exemple BTS, ..., il conviendrait peut-être de privilégier aussi le distanciel comme à l'université dans la mesure où ces élèves disposeraient de moyens et d'outils efficaces ou organiser aussi des demi groupes.

- **Améliorer le traitement du problème de la promiscuité des élèves durant le temps des repas**, en élargissant par exemple la plage horaire et/ou en ouvrant un deuxième lieu (comme la Chapelle) pour recevoir une partie des élèves les plus autonomes ainsi que des agents volontaires, pour prendre par rotation 1 plateau repas froid par semaine, sous la surveillance d'un personnel qualifié pour veiller au respect des gestes barrières.

Durant cette période, des parents demandent le renoncement au délai de prévenance s'ils retirent leurs enfants de la cantine par mesure de précaution.

- Afin de rassurer les parents concernés, il faudrait clarifier le dispositif de « continuité pédagogique » qui serait mis en place en cas d'absence médicale justifiée des enfants avec protocole médical. Quel est le nombre d'enfants concernés ? Quel dispositif permettrait de ne pas les laisser sur le bord de la route ? Pourrait-il être envisagé un cours en visio qui leur permettrait le maintien de la qualité d'un cours en « présentiel » – idem pour les élèves avec des parents « à risques » ?

- En cas d'absence de professeurs dans ce même contexte, quel est le process mis en place pour maintenir la continuité pédagogique auprès des élèves ?
- Selon les préconisations scientifiques, un nettoyage entre chaque utilisateur est a priori conseillé des chaises, des salles, des matériels utilisés notamment pendant les cours partagés et cours d'EPS ... la FCPE de Bertran de Born demande auprès de l'Education Nationale une embauche d'agents si nécessaire.
- La FCPE regrette que, faute de moyens alloués par l'Education Nationale, les enseignants D'EPS n'aient pas de masques chirurgicaux voire des masques FFP2 quand les élèves n'ont pas le leur...
- Le personnel peut-il former de nouveau les élèves au lavage des mains, aux risques liés au port de bijoux, de vernis à ongles ... Cette formation en classe pourrait-elle être effectuée par l'infirmière scolaire ?
- Bien que les locaux de Bertan de born disposent d'une ventilation mécanique CTA conforme au protocole sanitaire, nous demandons l'aération des salles plusieurs fois par jour, en privilégiant un courant d'air.

**En conclusion, L'Education Nationale fait face, au mieux, à une situation sans précédent. La section locale FCPE Bertran de Born ne s'inscrit pas dans une démarche polémique à l'encontre des personnels de Bertran de Born, consciente que ces derniers font le mieux possible avec les moyens qui leur sont alloués... comme par exemple, avoir mis en place des salles affectées à chaque classe de la 6<sup>ème</sup> jusqu'en seconde, des zones balisées, le marquage au sol pour définir un sens de circulation, les créneaux horaires par niveau au réfectoire ... Force de propositions, elle souhaite privilégier un dialogue constructif dans ce contexte tout à fait particulier afin de permettre les meilleures conditions d'accueil de nos enfants au sein de la cité scolaire en soulignant que c'est l'implication de chacun qui permettra la continuité du présentiel dans notre école. La section locale FCPE de Bertran de Born profite de ce communiqué pour rappeler toute l'importance de respecter les gestes barrières.**

**Le Bureau local FCPE Bertran de Born.**